

Service Pénitentiaire

Prison de

Ruhengeri

Ruhengeri



9626

Nom

Sedige

Origine

Ukuri

Chefferie

Rwankuri

Territoire

Ruhengeri

Profession

Cultivateur

N° du R.E.

5395

Formule dactyloscopique :

Arrêté le

30-8-51

Condamné le :

1/4 de peine :

Sorti le

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,

R. J. [Signature]

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri

Prison de Ruhengeri

EXTRAIT DU CAHIER DES PUNITIONS

Le nommé ... *SEDEGE* ;
a subi pendant sa détention à la prison de Ruhengeri
les punitions suivantes :
Jours de cachot : —
Fouets : —
Privation de promenades : —
Privation de visites : —
Motifs des punitions : —

Ruhengeri, le *21-8-1951*.

Le Gardien de Prison,

P.O. *[Signature]*

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri

Prison de Ruhengeri

EXTRAIT DU CAHIER DES BIENS
DES DETENUS

Remis au nommé *S'EDYF*

les effets personnels suivants, déposés à la prison de Ruhengeri

Pagnes : 1

Capitulas : —

Vareuses : —

Chemises : 1

veston : —

Argent : —

.....

.....

.....

Ruhengeri, le 24.8.49.

Le Gardien de Prison,

P.O. *[Signature]*

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri

Prison de Ruhengeri

AVIS DE TRANSFERT

Nous soussigné *REMI* à Ruhengeri
mandons le gardien de prison de *Le Gardien*
de vouloir bien incarcérer le nommé *SEDEGE*
fils de *Isidore* et de *Isidore*
colline de *Isidore* sous-chef *Isidore*
Chef *Isidore* Territoire de *Ruhengeri*
Prévenu d'avoir
..... *Isidore*
.....

INFRACTION prévue par

Mis en détention préventive depuis le *30 - 8 - 1951*
Suivant : *Le P. P. D. Investigation du 30 - 8 - 1951 - Wintgen*
Escorte : *3 Poliers*
Témoins :

Ruhengeri, le *31 Août 1951*

Le Gardien de Prison,

P.O. [Signature]

PRO-JUSTITIA.

PROCÈS-VERBAL D'ARRESTATION.

L'an mil neuf cent cinquante et un, le trentième

jour du mois de août

Nous, WINTGENS NICOLAS, M.J.H.

en Territoire de Ruhengeri, Officier de Police Judiciaire à compétence

générale, Territoire de Ruhengeri

Avons, en vertu de l'article 6 du Code de Procédure Pénale,

saisi le nommé SIDEGE, fils de BAZILAZA, ded,

et de NYIRAZOGYE, ded, originaire du Territoire de Ruhengeri

chefferie Rwabulindi, sous-chefferie Keramugaba

colline Nkurura, résidant à colline Nkuri

inculpé de vol qualifié et attendu que l'infraction commise par cet indigène est punissable de - (1) ~~plus de deux mois~~ - (2) ~~au moins six mois de servitude pénale et~~ - (1) qu'elle est ~~na-~~
~~grante ou réputée telle~~ - (2) que nous avons recueilli des indices sérieux de culpabilité, nous l'avons fait conduire

au parquet de Kigali

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

L'officier de Police Judiciaire,



(1) (2) Si la saisie se fait en dehors d'un rayon de 25 km. du lieu où se trouve l'autorité judiciaire chargée de poursuivre ou de réprimer l'infraction.

RESIDENCE DU RUANDA

Ruhengeri, le 30 aout 1951.-

TERRITOIRE DE RUHENGERRI

Monsieur le Gardien de Prison,

PV n. 2/NW

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir transférer par le premier courrier au parquet à Kigali, le nommé SEDEGE.

L'Officier de Police Judiciaire,

Wintgens N;

Monsieur le Gardien de Prison

de et à

Ruhengeri.

